

Coordonnées

Adresse postale (pour tout courrier)
B.P.90616
78053 SAINT-QUENTIN EN YVELINES
CEDEX

Adresse physique (pour s'y rendre)
District des Yvelines de Football
41, avenue des 3 Peuples
78180 MONTIGNY LE BRETONNEUX
Téléphone : 01 80 92 80 20
Télécopie : 01 80 92 80 31
Mail : administration@dyf78.ff.fr



YVELINES
TERRE DE FOOTBALL

JOURNAL NUMÉRIQUE OFFICIEL

SOMMAIRE

INFORMATIONS DIVERSES	2-7
COMMISSION ORGANISATION DES COMPÉTITIONS	8-11
COMMISSION DES STATUTS & RÈGLEMENTS	11-12
COMMISSION DU FOOTBALL D'ANIMATION	12-13
COMMISSION DU FOOTBALL FÉMININ	13
COMMISSION DU FOOTBALL DIVERSIFIÉ	14-15

FORMATIONS DES ÉDUCATEURS

Certification CFI U6 à Seniors :

✓ Du 19 au 26/03/26 (clôture le 12/03)

CFI Seniors :

✓ les 09/04 & 21/05/26 (clôture le 26/03)

CFI U10-U13 :

✓ les 23/04 & 02/06/26 (clôture le 09/04)

L'ACTUALITÉ DE LA SEMAINE

POUR RAPPEL

Voici les horaires officiels et dérogatoires
des différentes catégories du DYF.

HORAIRES DES COMPÉTITIONS DU D.Y.F. SAISON 2025/2026

SAMEDI			
CATÉGORIES	HORAIRES		
	PRINCIPAUX	DÉROGATION 1	DÉROGATION 2
U7/U9	9H30		
FILLOFOOT	9H30		
U11	11H00	12H30	
U11F/U13F	11H00	12H30	
U15F	12H30	14H	
U14	14H	16H	12H30
U13	16H	14H	12H30
U15	14H	16H	12H30
U18F	16H	18H	
SEN F	18H	16H	

DIMANCHE			
CATÉGORIES	HORAIRES		
	PRINCIPAUX	DÉROGATION 1	DÉROGATION 2
VET	9H30	9H	11H
CDM	9H30	9H	11H
U16/U18	13H	15H	11H
U20	15H	13H	17H
SENIORS	15H	13H	17H



Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
des Yvelines



EKINSport



Yvelines
Le Département

Horaires d'ouverture

LUNDI	9h00 - 12h30 14h00 - 18h00
MARDI	9h00 - 12h30 14h00 - 18h00
MERCREDI	9h00 - 12h30 14h00 - 17h00
JEUDI	9h00 - 10h30 14h00 - 17h00
VENDREDI	9h00 - 12h30 14h00 - 18h00

Composition

ALEXANDRE, ARTHUR, CLÉMENTINE,
FRANCK, KARIM, MAEL, MARC-
ANTOINE, MATHIS, MICHÈLE,
NICOLAS, SARAH, VINCENT, WILLIAM

Lignes directes DYF

Service civique—Communication
Clémentine LUNT - 01 80 92 80 26
Compétitions & Féminines
Marc-Antoine KELLER
01 80 92 80 37
Arbitrage
Sarah DEGAGE : 01 80 92 80 25
Dossiers FAFA & Citovenneté
Mathis FAUCHON : 01 80 92 80 44
Comptabilité & Terrains
Michèle COURTIN - 01 80 92 80 24
Règlements & Foot Animation
Alexandre OGÉREAU
01 80 92 80 22
Service civique & Foot diversifié
Maël LE GOFF - 01 80 92 80 23
Discipline
Vincent RADENAC - 01 80 92 80 45
Technique
Franck BARDET - 01 80 92 80 30
Karim CHOUIKA - 01 80 92 80 27
Arthur JAMIN - 01 80 92 80 29
Nicolas TEXIER - 01 80 92 80 28

AGENDA 2025 / 2026 MARS

LUN	MAR	MER	JEU	VEND	SAM	DIM
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29

11/03/26

► « Implication des Femmes dans le District » dîner/débat

14/03/26 ► Stage Arbitres Seniors mi-saison au DYF

20-21-22/03/26 ► FIA n°5

21/03/26

► Formation PSC - premiers secours (complet)

► Réunion Référents VSS

24/03/26 ► CFI U10-U13

28/03/26 ► Formation PSC - premiers secours (complet)

28-29/03/26 ► FIA n°5



Sensibilisations à l'arbitrage

ouvert à tous les licenciés

et / ou

Formation "Arbitre certifié (football à 11)"

licencié à partir de 18 ans

et / ou

Formation "Arbitre certifié FOOT ANIMATION"

licencié à partir de 13 ans

pour + d'informations
et/ou vous inscrire





1/4—1/2 ET FINALE DE LA PHASE DÉPARTEMENTALE DE L'E-COUE DE FRANCE !!!

Ont eu lieu le **SAMEDI 7 MARS** au District

Nous connaissons désormais notre **vainqueur départemental**
et nos **2 représentants pour la finale régionale** du 11/04 à la Ligue

La finale a opposé :

Yanis CARVALHO (yms78z) de Conflans FC à **Yacine OUIS** (yas_saiyajin) - de Bonnières Freneuse FC

Victoire de CONFLANS FC en 2 manches (8/6 et 7/3) !

Bravo à tous !



Prévention et Football



LUNDI 30 MARS 2026



AU DYF DÈS 18H30



La Commission Médicale du DYF organise une session **Prévention et Football**

OUVERTE À TOUT LE MONDE ! AUCUN PRÉREQUIS NÉCESSAIRE

- Lundi 30 Mars 2026—Accueil dès 18h30 – session de 19h à 21h—au District des Yvelines de Football—INSCRIPTION : <https://forms.gle/gcPv86fof34JijaW7>

Des spécialistes seront accessibles et vous apporterons leur expertise pour vous offrir des conseils pratiques et adaptés à votre rôle sur le terrain.

REJOIGNEZ-NOUS ET FACILITEZ-VOUS LA PERFORMANCE

PROGRAMME ET INTERVENANTS :

⇒ **Nutrition pré et post match dans le football :**

Jan MASSCHELEIN, Diététicien – nutritionniste du sport & **Dr Pascal MAILLE**, Médecin du sport (CM Clairefontaine)

⇒ **Sommeil et récupération du footballeur :**

Dr François DUFOREZ, Médecin du sport et du sommeil

⇒ **Lésions musculaires : repérer les signes et organiser le retour du joueur de foot :**

Jérôme ANDRAL, Kinésithérapeute & **Dr Pascal MAILLE**, Médecin du sport (CM Clairefontaine)

⇒ **La podo-posturologie dans la prévention des blessures musculaires : la place des semelles orthopédiques dans le football :**

Fabrice LETANG-DELYS, Pédicure-podologue

**POUR VOUS INSCRIRE
CLIQUEZ-ICI**



Soirée découverte Foot en Marchant



intergénérationnelle - mixité homme/femme, sociale - inclusion - sport santé

Venez découvrir la pratique :

Ce vendredi 13/03/2026

de 18h30 à 22h30

Sur les installations du club de
PLAISIROIS FO

pour toute
personne
licenciée



**Vous aurez ensuite la possibilité de
revenir sur une 2ème ½ journée
complémentaire :**

Dimanche 29/03/2026

de 9h à 13h



Pour vous inscrire : <https://urls.fr/Si8GZC>



District des Yvelines de Football X les Restos du Cœur

OPÉRATION

COEUR DE FOOT 78



L'opération est terminée

Voici quelques photos des clubs participants, merci à tous !!!

TRAPPES : inauguration d'une nouvelle tribune au stade Robert-Gravaud



Également présent lors de cet événement, **Brice Parinet, président du District**, a tenu à saluer l'engagement du club et de ses bénévoles :

*« Cette tribune est une très belle occasion pour l'ES Trappes de créer du lien autour de ses équipes. Les clubs jouent un rôle essentiel dans nos territoires. Derrière chaque terrain, il y a des éducateurs, des dirigeants et des bénévoles qui s'engagent chaque jour pour transmettre les valeurs du football, de la République et permettre aux jeunes de pratiquer dans les meilleures conditions. Le Club de l'ES Trappes s'inscrit pleinement dans cette dynamique notamment grâce à l'action de sa présidente **Ilhame ATILLAH** »*

Cette nouvelle tribune vient renforcer les installations du stade Robert-Gravaud et témoigne de la dynamique sportive du FC Trappes, acteur majeur du football local et de la formation des jeunes joueurs.

Le stade Robert-Gravaud de Trappes a récemment accueilli l'inauguration d'une nouvelle tribune, un moment important pour le développement des infrastructures sportives de la commune et pour l'[Etoile Sportive de Trappes](#), club emblématique du territoire.

Cette réalisation s'inscrit dans la modernisation des équipements sportifs de la ville, avec la volonté d'offrir de meilleures conditions d'accueil aux licenciés, éducateurs, bénévoles et supporters qui font vivre le football local tout au long de la saison.

La cérémonie s'est déroulée en présence d'**Ali RABEH**, maire de la [Ville de Trappes](#), des dirigeants du club, de nombreux jeunes licenciés ainsi que de plusieurs acteurs du football territorial. **Nicolas ANELKA**, enfant du club et dont la tribune porte le nom, était également présent pour partager ce moment symbolique avec les membres de l'ES Trappes.



INTERDISTRICTS AU DOMAINE DE MORFONDÉ—Districts du 75 / 77 / 78 / 93

U14 G : jeudi 5 mars 2026

Clubs représentés :

- ⇒ GUYANCOURT ES
- ⇒ MANTOIS 78 FC
- ⇒ PARIS ST GERMAIN FC
- ⇒ SARTROUVILLE ES
- ⇒ VERSAILLES 78 FC
- ⇒ VILLENES ORGEVAL FC

Encadrement :

- ⇒ Ali SAHALI (chef de délégation)
- ⇒ Sébastien THIERRY (CTD PPF remplaçant)
- ⇒ Julien JORAND (éducateur)
- ⇒ Romain GUGGINO (éducateur)



U16 G : vendredi 6 mars 2026

Clubs représentés :

- ⇒ HOUILLES AC
- ⇒ MANTOIS 78 FC
- ⇒ PARIS ST GERMAIN FC
- ⇒ VERSAILLES 78 FC

Encadrement :

- ⇒ Jean-Eric INACIO (chef de délégation)
- ⇒ Sébastien THIERRY (CTD PPF remplaçant)
- ⇒ Dominique GOMIS (éducateur)
- ⇒ Mickaël PIZZO (éducateur)



COMMISSION D'ORGANISATION DES COMPETITIONS

Commission du 09/03/2026

Présents : MME N. OLLIVIER, RUPPERT, MM. JP LEDUC
(Président), R. PANARIELLO, JOUBERT (Vice Président) en Visio

Les décisions des Commissions non disciplinaires sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel Départementale, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes et la première phase des compétitions comportant plusieurs phases) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du Règlement Sportif du District.

FEUILLES DE MATCHS MANQUANTES

1er rappel

LUNDI SOIR

POULE A du 23/02/2026

54940034 MESNIL ST DENIS ASL 1 / HOUILLES S.O. 1

Amende et match perdu par pénalité
au club recevant (Annexe 2 du R.S. du D.Y.F.)

U15

D3-C du 14/02/2026

53441962 NEAUPHLE PONT 2 / VESINET SCI 1

U14

D3-B du 14/02/2026

55377426 VERSAILLES JUSSIEU 22 / VESINET SCI 21

FORFAIT AVISE 1ER FORFAIT

Annexe 2 du R.S. du D.Y.F.

U14

D4-B du 07/03/2026

55378900 INTERFOOT 78 1

FORFAIT NON AVISE 1ER FORFAIT

(11 € d'amende en plus du forfait selon la catégorie)

Annexe 2 du R.S. du D.Y.F.

CRITERIUM DU LUNDI

Poule A du 02/03/2026

54939998 MESNIL ST DENIS ASL 1

YVELINES FOOT N° 1878

U14

D4-A du 07/03/2026

55433683 FONTENAY ST PERE AS 21

D4-D du 14/02/2026

55379197 ANDRESY FC 1

FORFAIT NON AVISE 2EME FORFAIT

(11 € d'amende en plus du forfait selon la catégorie)

Annexe 2 du R.S. du D.Y.F.

U16

D3-D du 08/03/2026

54801907 MESNIL ST DENIS ASL 1

DEMANDES DE MODIFICATIONS DE MATCHS

VETERANS

D2-B du 15/03/2026

53448562 MAUREPAS AS 1 VILLEPREUX FC 1

Demande de MAUREPAS de jouer la rencontre à 9h00

Accord de VILLEPREUX

La Commission donne son accord, horaire dérogatoire.

D2-B du 05/04/2026

53448555 BEYNES FC 1 / YVELINES US 1

Demande de BEYNES de jouer la rencontre le 26/04

La Commission est en attente de l'accord de YVELINES US.

D4-B du 15/03/2026

54704256 MONTESSON US 2 / HOUILLES SO 2

Demande de MONTESSON de jouer la rencontre à 9h30

La Commission donne son accord, horaire officiel.

D4-A du 15/03/2026

54703297 TRIEL AC 2 / ROSNY FOOT CS 1

Demande de TRIEL de jouer la rencontre à 11h00

La Commission donne son accord, horaire dérogatoire.

SENIORS

D1-A du 15/03/2026

53449809 VERSAILLES 78 FC 3 / MARLY LE ROI US 1

Demande de VERSAILLES de jouer la rencontre à 17h00

Accord de MARLY LE ROI

La Commission donne son accord, horaire dérogatoire.

D2-A du 15/03/2026

53436337 MAUREPAS AS 1 / BUCHELOISE AS 1

Demande de MAUREPAS de jouer la rencontre à 16h00

Accord de BUCHELOISE.

Accord de la Commission

D4-B du 15/03/2026

54741123 BOUGIVAL FOOT 1 / LE PECQ US 1

Demande de BOUGIVAL de jouer la rencontre à 15h30

Horaire non dérogatoire.

La Commission est en attente de l'accord de l'US LE PECQ avant
vendredi 13 mars 2026 à 12h00.

D5-A du 15/03/2026

54728410 CARRIERES GRES AS 3 / BONNIERES FRENEUSE FC 2

Demande de CARRIERES GRESILLONS de jouer la rencontre à
17h00.

La Commission donne son accord, horaire dérogatoire.

U18

D2-A du 15/03/2026

53433955 BOUGIVAL FOOT 1 / CARRIERES SUR SEINE US 1

Demande de BOUGIVAL de jouer la rencontre à 11h30.

Horaire non dérogatoire.

La Commission est en attente de l'accord de CARRIERES SUR
SEINE avant vendredi 13 mars 2026 à 12h00.

D2-B du 15/03/2026

53439531 MAUREPAS AS 1 / ETANG ST NOM ES 1

Demande de MAUREPAS de jouer la rencontre à 13h00

La Commission donne son accord, horaire officiel.

U17

D2-U du 15/03/2026

54927051 BOUGIVAL FOOT 1 / MESNIL ST DENIS ASL 1

Demande de BOUGIVAL de jouer la rencontre à 13h30

Horaire non dérogatoire.

La Commission est en attente de l'accord de MESNIL ST DENIS
avant vendredi 13 mars 2026 à 12h00.

U16

D1-A du 15/03/2026

53434137 CONFLANS FC 1 / GUYANCOURT ES 1

Demande de CONFLANS de jouer la rencontre à 11h00

La Commission donne son accord, horaire dérogatoire.

D1-A DU 22/03/2026

53434140 MAISONS LAFFITTE FC 21 / PLAISIROIS FO 22

L'équipe de Maisons Laffitte ayant été forfait au match aller,
demande de Plaisirois pour inverser la rencontre.

En application de l'article 23.7 du Règlement Sportif, la
Commission dit match à jouer à Plaisir

D2-A du 15/03/2026

53440625 CARRIERES GRES. AS / CARRIERES S/SEINE US 1

Demande de CARRIERES GRESILLONS de jouer la rencontre à
12h30.

Horaire non dérogatoire.

La Commission est en attente de l'accord de CARRIERES SUR
SEINE avant vendredi 13 mars 2026 à 12h00.

U15

D1-A du 14/03/2026

53434380 MANTOIS 78 FC 1 / LIMAY ALJ 1

Demande de MANTOIS 78 FC de jouer la rencontre à 16h, le terrain n'étant pas disponible à 14h.

La Commission donne son accord, horaire dérogatoire.

D3-A du 14/03/2026

53441830 POISSY FC 2 / CARRIERES GRESILLONS AS 1

Demande de POISSY de jouer la rencontre à 17h05.

Horaire non dérogatoire.

La Commission est en attente de l'accord de CARRIERES GRESILLONS avant vendredi 13 mars 2026 à 12h00.

U14

D2-A du 14/03/2026

55376175 ST GERMAIN EN LAYE FC / VERNEUIL S/SEINE US 1

Demande de ST GERMAIN FC de jouer la rencontre à 14h30.

Accord de VERNEUIL

Accord de la Commission

COURRIERS

531098 ESTRELA VERSAILLES FC

Courrier du club demandant des explications sur le report des rencontres face à BEYNES et AUTEUILLOIS

La commission reporte les matches selon les dates libres au calendrier, mais n'a pas la vue sur la disponibilité des installations des clubs.

De plus, elle a malheureusement des informations tardives sur les fermetures de terrain.

552332 MAISONS LAFFITTE FC

Courrier du club informant la commission de la raison pour laquelle la FMI n'a pas été signée par le dirigeant responsable du club sur la rencontre CY U15 MAISONS LAFFITTE FC / CONFLANS FC

La commission prend note.

534521 GUITRANCOURT ASF

Courrier du club demandant de modifier la date de report de la rencontre VETERANS D5-A GUITRANCOURT ASF / PORTUGAIS DE VERNEUIL en accord avec l'adversaire

La commission dit match à jouer le 29/03/2026.

533685 VILLIERS LE MAHIEU AS

Courrier du club informant la commission de futurs travaux pour réparer des dégâts dans les vestiaires

La commission prend note et demande de prévenir vos adversaires ainsi que le District pour un éventuel arbitre officiel.

512131 ESSARTS LE ROI AGS

Courrier du club nous informant de l'absence de l'équipe de Mesnil ST Denis lors du match suivant :

D16 D3-D DU 08/03/2026

54801907 ESSARTS LE ROI AGS 21/ MESNIL ST DENIS ASL 21

La Commission est en attente de la feuille de match.

MATCHES REMIS

A JOUER LE 04/04/2026

U15

D3-B

53441993 CROISSY U.S. 1 / VIROFLAY U.S.M. 1

D3-C

53442126 TRAPPES ES 3 / NEAUPHLE-PONT. 1

A JOUER LE 06/04/2026

CRITERIUM DU LUNDI

D1-A

54940031 OVILLOISE 2 / F.C. À L'ANCIENNE 1

A JOUER LE 19/04/2026

VETERANS

D5-C

53435764 AUTEUILLOIS A.S. 31 / VERSAILLES 78 FC 31

U16

D2-A

53440617 BREVAL LONGNES F.C. 21 / PORCHEVILLE FC 21

D3-A

53440954 GARGENVILLE STADE 21 / AUBERGENVILLE F.C 21

A JOUER LE 26/04/2026

U17

Report dû à la programmation des 1/2 finales de la CY :

D2-U

54927102 NEUPHLE PONT 1 – NEAUPHLE PONT 2

A JOUER LE 27/04/2026

CRITERIUM DU LUNDI

Report dû à la programmation des 1/2 finales de la CY :

D1-A

54940030 CROISSY US 1 - ETANG ST NOM ES 1

A JOUER LE 03/05/2026

VETERANS

D5-C

53435798 AUTEUILLOIS A.S. 31 / VERSAILLES ESTRELA 31

VETERANS

Report dû à la programmation des 1/2 finales de la CY :

D4-A

54703338 VILLENNES ORGEVAL 32 / ENT SERBIE/MEZIERES 32

U17

Report dû à la programmation des 1/2 finales de la CY :

D2-U

54927100 INTERFOOT 78 1 – MESNIL ST DENIS ASL 1

A JOUER LE 16/05/2026

U14

D3-B

55377448 VESINET SCI 21 / CARRIERES S/SEINE US 22

U15

D3-B

53441984 VESINET SCI 1 / CHESNAY 78 F.C. LE 1

A JOUER LE 24/05/2026

VETERANS

D2-B

53448560 YVELINES U.S. 31 / CELLOIS CS 31

D4-A

54703294 VILLENNES ORGEVAL 32 / ANCIENS DU MANTOIS 31

VETERANS

Report dû à la programmation des 1/2 finales de la Coupe du Comité

54725143 POISSY FC 31 / TRIEL AC 32

A PROGRAMMER

FUTSAL SENIORS

D1-A

54646459 TRAPPES YVELINES 2 / PERRAY FOOT. ES 1
54646414 TRAPPES YVELINES 2 / JOUARS PONTCHARTRAIN 1

45 ANS

POULE A

55013295 MAURECOURT F.C. 1 / MAULOISE U.S. 1
55013300 MAULOISE U.S. 1 / VILLENNES ORGEVAL 1
55013310 MAULOISE U.S. 1 / ECQUEVILLY E.F.C. 1
55013324 VILLENNES ORGEVAL 1 / MAURECOURT F.C. 1
55013325 CHAMBOURCY ASM 1 / MARCQ FC 1
55013327 MAULOISE U.S. 1 / ANDRESY F.C. 1

POULE-B

55013820 POIGNY LA FORET US 1 / RAMBOUILLET YVELINES 1
55013822 BOIS D'ARCY A.S. 1 / HOUDANAISE REGION FC 1
55013807 TREMBLAY S/ MAULDRE 1 / POIGNY LA FORET US 1

POULE-C

55014061 ENT. EPONE-LAINVILLE 1 / MANTOIS 78 FC 1
55014064 MANTOIS 78 FC 1 / JUZIERS F.C. 1
55014104 JUZIERS F.C. 1 / MANTOIS 78 FC 1
55014076 BREVAL LONGNES F.C. 1 / JUZIERS F.C. 1
55014116 JUZIERS F.C. 1 / BREVAL LONGNES F.C. 1
55014094 BREVAL LONGNES F.C. 1 / GUERVILLE ARNOUV 1
55014096 JUZIERS F.C. 1 / BONNIERES FRENEUSE 1

SUSPENSIONS DE TERRAINS

Conformément à l'article 40.7 du Règlement sportif, la Commission rappelle que le club doit proposer **au moins 15 jours avant la date du match** le terrain sur lequel se déroulera le match avec l'accord du propriétaire du terrain.

Le terrain proposé doit obligatoirement être classé dans le niveau correspondant à celui de la compétition disputée ; ne peut être situé sur le territoire :

- de la commune où se trouve le siège social du club,
- d'une commune où une des équipes du club évolue habituellement, même en entente,
- d'une commune se trouvant à moins de 10 kilomètres des limites de la commune où se trouve le siège social du club,
- d'une commune se trouvant à plus de 10 kilomètres des limites du département des Yvelines.

La Commission est seule juge du respect de ces dispositions. Si le club sanctionné ne s'y conforme pas, la rencontre ne peut avoir lieu et est donnée perdue par pénalité au club fautif. Les frais d'arbitrage et de déplacement des délégués sont réglés par le club sanctionné, lequel doit assurer un service suffisant pour l'application des dispositions précitées.

SENIORS

D2-B DU 25/01/2026

53436867 VALLEE 78 FC 1 / VOISINS FC 1

Transmis de la Commission de Discipline du 17/01/2026 infligeant une suspension de terrain pour 2 matches dont 1 avec sursis pour l'équipe Séniors 1 de VALLEE 78.

La Commission désigne le match suivant :

D2-B DU 12/04/2026

53436906 VALLEE 78 FC 1 / JOUY EN JOSAS US 1

La Commission est en attente d'un nouveau lieu (remplissant toutes les conditions), au plus tard le vendredi 27/03/2026.

D5-A DU 23/11/2025

54728340 - INTERFOOT 78 1 / BONNIERES FRENEUSE 2

Transmis de la Commission de Discipline du 02/12/2025 infligeant une suspension de terrain pour 1 match ferme pour l'équipe Séniors de BONNIERES FRENEUSE 2 évoluant en D5-A.

La Commission désigne le match suivant :

D5-A DU 22/03/2026

54728412 BONNIERES FRENEUSE 2 / ROSNY CS FOOT 2

Pris note du courrier de BONNIERES.

Accord de la Mairie de LIMAY pour accueillir la rencontre.

Accord de la Commission.

D4-A DU 15/02/2026

53437721 PORCHEVILLE FC 1 / HARDRICOURT US 3

Le match n'ayant pu se jouer en raison de terrain impraticable, la commission dit match à jouer le 05/04/2026.

Accord de la Mairie de Ecquevilly pour accueillir de match.

Accord de la Commission.

U18

D1A DU 21/12/2025

53433789 - LIMAY A.L.J. 21 / VIROFLAY U.S.M. 21

Transmis de la Commission de Discipline du 20/01/2026 infligeant une suspension de terrain pour 5 matches fermes pour l'équipe U18 de LIMAY ALJ 21 évoluant en D1-A.

La Commission désigne les matches suivants :

D1-A DU 22/03/2026

53433854 LIMAY A.L.J. 21 / VERSAILLES 78 FC 23

La Commission était en attente d'un nouveau lieu (remplissant toutes les conditions), pour le vendredi 06/03/2026.

Sans information d'un nouveau terrain pour ce match dans les délais, la Commission dit match perdu par pénalité à LIMAY -1 point pour en attribuer le gain à VERSAILLES 3 pts 0 but.

D1-A DU 05/04/2026

53433854 LIMAY A.L.J. 21 / VOISINS FC 21

La Commission est en attente d'un nouveau lieu (remplissant toutes les conditions), pour le vendredi 20/03/2026.

D1-A DU 19/04/2026

53433829 LIMAY A.L.J. 21 / PLAISIROIS FO 21

La Commission est en attente d'un nouveau lieu (remplissant toutes les conditions), pour le vendredi 03/04/2026.

D1-A DI 10/05/2026

53433878 LIMAY A.L.J. 21 / MONTESSON US 21

La Commission est en attente d'un nouveau lieu (remplissant toutes les conditions), pour le vendredi 24/04/2026.

Le match restant sera désigné lors de la saison 2026-2027.

U17

D2-A DU 23/11/2025

54926957 CHATOU AS 2 / ENT.MONTFORT USY 1

Transmis de la Commission de Discipline infligeant une suspension de terrain de 2 matches pour l'équipe U17 évoluant en D2-U et retirant l'équipe des compétitions.

La Commission désignera les matches lors de la saison prochaine.

U15

D3A DU 29/11/2025

53441782 CARRIERES GRESILLONS 1 / ROSNY C.S. FOOT 1

Transmis de la Commission de Discipline du 03/02/2026 infligeant une suspension de terrain de 3 matches fermes pour l'équipe de CARRIERES GRESILLONS 1 évoluant en U15 D3-A.

La Commission désigne les matches suivants :

D3-A DU 21/03/2026

53441839 CARRIERES GRESILLONS 1 / ANDRESY FC 1

La Commission était en attente d'un nouveau lieu (remplissant toutes les conditions), pour le vendredi 06/03/2026.

Sans information d'un terrain de repli dans les délais impartis, la Commission dit match perdu par pénalité -1 pt à CARRIERES GRESILLONS pour en attribuer le gain à ANDRESY 3pts 0 but.

D3-A DU 09/05/2026

53441866 CARRIERES GRESILLONS 1 / CHAMBOURCY ASM 1

La Commission est en attente d'un nouveau lieu (remplissant toutes les conditions), au plus tard le vendredi 24/04/2026.

Le match restant sera désigné lors de la saison 2026-2027.

U14

D1-A DU 08/11/2025

53434607 - POISSY FC 21 / MUREAUX O.F.C. 21

Transmis de la Commission de Discipline du 16/12/2025 infligeant une suspension de terrain de 2 matches dont 1 avec sursis pour l'équipe U14 de POISSY FC 21 évoluant en U14 D1-A

La Commission désigne le match suivant :

D1-A DU 21/03/2026

53434651 POISSY FC 21 / VERSAILLES 78 FC 23

Accord de la Mairie de HOUILLES pour accueillir le match au terrain MANGANA..

Accord de la Commission pour jouer à 12h30 (horaire dérogatoire).

FEUILLE DE MATCH INFORMATISÉE

ANNEXE 11 DU R.S DU D.Y.F

RUBRIQUE « PROCEDURE D'EXCEPTION »

La FMI est obligatoire pour les compétitions à 11 du District des Yvelines de Football.

En tout état de cause, le motif de l'impossibilité d'utiliser la FMI sera examinée par la Commission d'Organisation des Compétitions du DYF, sur rapport de l'arbitre, et sera susceptible d'entraîner une sanction pouvant aller jusqu'à la perte du match par pénalité. (cf. Annexe 11 du R.S du D.Y.F, rubrique « Sanctions »).

L'Astreuse de la Ligue est réservée aux matches de Ligue et ne gère donc pas les problèmes de FMI des matches du District. La tablette doit être à l'heure et à la date du jour et disposer de la dernière version de l'application Feuille de Match Informatisée

Une connexion Wifi n'est pas nécessaire le jour du match, à condition d'avoir récupéré les données de la rencontre (Annexe 11).

La Commission rappelle qu'il est très difficile de réaliser une FMI sur un smartphone et préconise fortement l'utilisation d'une tablette (de dimension suffisante = 10.1).
Tous les courriers adressés à la Commission doivent être réalisés depuis l'adresse officielle du club.

SENIORS

D2-B DU 15/02/2026

53436886 TRAPPES ES 2 / HOUILLES S.O. 1

Pris note du rapport de Trappes

La Commission sanctionne l'équipe de Trappes d'un avertissement et d'une amende de 30€.

VETERANS

D5-E DU 08/03/2026

54723033 PERRAY FOOT. ES 32 / MAGNY 78 F.C. 32

Pris note du rapport de Le Perray.

La Commission décide de ne pas sanctionner

U15

D3-A DU 28/02/2026

53441827 ROSNY CS FOOT 1 / POISSY FC 2

Pris note du rapport de ROSNY.

La Commission sanctionne l'équipe de ROSNY d'un avertissement et d'une amende de 30€.

DEMANDE DE RAPPORTS

SENIORS

D2-B DU 15/02/2026

53436886 TRAPPES ES 2 / HOUILLES S.O. 1

Pris note du rapport de HOUILLES S.O.

La Commission demande à Trappes un rapport sur la non utilisation de la FMI.

D4-E DU 07/02/2026

55379290 MAISONS-LAFFITTE F.C 22 / CELLOIS CS 22

La Commission demande à MAISONS LAFFITTE un rapport détaillé sur la non utilisation de la FMI.

U14

D2-B DU 14/02/2026

55376433 PLAISIROIS F.O. 23 / VOISINS F.C. 21

La Commission demande à PLAISIROIS un rapport détaillé sur la non utilisation de la FMI.

D4-D DU 14/02/2026

55379194 SARTROUVILLE ES 24 / VILLENES ORGEVAL 23

La Commission demande à SARTROUVILLE un rapport sur la non utilisation de la FMI.

COMMISSION DES STATUTS ET REGLEMENTS

Réunion du 05/03/2026 en distanciel

Présents: MM.FEREY Rémi (Président), DRAY Paul (Vice-président), LAUBY Henri-Claude (secrétaire), MM. GUICHETEAU Didier, MOLLER Didier.

Les décisions des Commissions non disciplinaires sont susceptibles d'appel devant le Commission d'Appel Départementale, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du Règlement Sportif du District.

REPRISE DE DOSSIERS

VETERANS

D4C du 22/02/2026

54705418 BUC FOOT AO 32 / FONTENAY LE FLEURY FC 31

Demande d'évocation de BUC FOOT AO 32, en date du 23/02/2026, portant sur la participation du joueur FERRAT Driss, licence 2330048919 de FONTENAY LE FLEURY FC 31, malgré que le joueur ait joué avec l'équipe des CLAYES S/BOIS USM 31 au cours de la présente saison alors que les 2 équipes évoluent dans la même division, même poule.

Réponse de FONTENAY LE FLEURY FC, remerciements.

Retenant que le joueur FERRAT Driss, licence 2330048919 de FONTENAY LE FLEURY FC 31 a disputé 3 rencontres en championnat vétérans D4C (les 16/11/2025, 30/11/2025 et 07/12/2025) avec l'équipe des CLAYES S/BOIS USM 31.

Retenant que ce joueur a muté le 03/01/2026 pour le club de FONTENAY LE FLEURY FC et qu'il a participé au titre du championnat vétérans D4C aux rencontres suivantes :

*54705445 du 25/01/2026 VELIZY Asc 32 / FONTENAY LE FLEURY FC 31

*54705453 du 01/02/2026 FONTENAY LE FLEURY FC 31 / RAMBOUILLET YVELINES FC 31

*54705454 du 08/02/2026 FONTENAY LE FLEURY FC 31 / VIROFLAY USM 31

Au regard de l'article 7.6 du Règlement Sportif du DYF :

« Au cours d'une même saison, un joueur ne peut participer aux compétitions seniors* du District des Yvelines de Football
• que pour un seul club, dans un même groupe de championnat,
• que pour un seul club au titre d'une même coupe. »

*Précision de la Commission: on entend par « seniors » toutes les catégories au-dessus des U19.

Agissant sur fondement de l'article 187.2 des Règlements Généraux, la Commission dit :
Evocation recevable et fondée.

En conséquence :

*Match 54705445 du 25/01/2026 VELIZY Asc 32 / FONTENAY LE FLEURY FC 31

Perdu par pénalité (-1 point, 0 but) à FONTENAY LE FLEURY FC 31, pour en attribuer le gain à VELIZY Asc 32 (3 points, 0 but)

*Match 54705453 du 01/02/2026 FONTENAY LE FLEURY FC 31 / RAMBOUILLET YVELINES FC 31

Perdu par pénalité (-1 point, 0 but) à FONTENAY LE FLEURY FC 31, pour en attribuer le gain à RAMBOUILLET YVELINES FC 31 (3 points, 3 buts)

*Match 54705454 du 08/02/2026 FONTENAY LE FLEURY FC 31 / VIROFLAY USM 31

Perdu par pénalité (-1 point, 0 but) à FONTENAY LE FLEURY FC 31, pour en attribuer le gain à VIROFLAY USM 31 (3 points, 0 but)

*Match 54705418 du 22/02/2026 BUC FOOT AO 32 / FONTENAY LE FLEURY FC 31

Perdu par pénalité (-1 point, 0 but) à FONTENAY LE FLEURY FC 31, pour en attribuer le gain à BUC FOOT AO 32 (3 points, 1 but)

Débit : 43,50€ à FONTENAY LE FLEURY FC

Motif : droit d'évocation (annexe 2 du Règlement Sportif du DYF - Dispositions financières)

Amende: 100€ (25€ x 4) à FONTENAY LE FLEURY FC

Motif : participation irrégulière d'un joueur (annexe 2 du Règlement Sportif du DYF - Dispositions financières) DYF - Dispositions financières)

U18

D2A du 22/02/2026

53433924 ROSNY CS FOOT 21 / CARRIERES GRESILLONS AS 21

Demande d'évocation de MAISONS LAFFITTE FC portant sur la participation des joueurs PELLO John, licence 2547871172 et CHAFIK Aden licence 9602414834 de CARRIERES GRESILLONS AS 21, susceptibles d'être suspendus.

Sans réponse de CARRIERES GRESILLONS AS.

Retenant que les joueurs PELLO John, licence 2547871172 et CHAFIK Aden licence 9602414834 de CARRIERES GRESILLONS AS 21, ont été suspendus 1 match ferme à partir du 16/02/2026 par la Commission Départementale de Discipline, lors de sa séance du 09/02/2026 pour 2^{ème} récidive d'avertissement.

Constatant que les joueurs PELLO John, licence 2547871172 et CHAFIK Aden licence 9602414834 de CARRIERES GRESILLONS AS 21 ont participé à la rencontre en rubrique, alors qu'il était toujours en état de suspension puisqu'il n'avait pas purgé le match ferme de suspension ou n'avait pas été libéré d'un match de suspension sur fondement de l'article 226.4 des Règlements Généraux.

Agissant sur fondement de l'article 187.2 des Règlements Généraux, la Commission dit :
Evocation recevable et fondée.

En conséquence :

Match 53433924 du 22/02/2026 ROSNY CS Foot 21 / CARRIERES GRESILLONS AS 21

Perdu par pénalité (-1 point, 0 but) à CARRIERES GRESILLONS AS 21, pour en attribuer le gain ROSNY CS Foot 21 (3 points, 2 buts)

En application de l'article 226.4 des Règlements Généraux :
Les joueurs PELLO John, licence 2547871172 et CHAFIK Aden
licence 9602414834 de CARRIERES GRESILLONS AS sont
suspendus 1 match ferme à partir du 09/03/2026.

Débit : 43,50€ à CARRIERES GRESILLONS AS

Motif : droit d'évocation (annexe 2 du Règlement Sportif du DYF -
Dispositions financières)

Amende: 160€ (80€ x 2) à CARRIERES GRESILLONS AS

Motif : inscription sur la feuille de match d'un joueur suspendu
(annexe 2 du Règlement Sportif du DYF - Dispositions financières)

U15

D3A du 21/02/2026

53441853 ROSNY CS Foot 1 / CHANTELOUP LES VIGNES US 1

Mail de réserves de CHANTELOUP LES VIGNES US 1, portant le
nombre de joueurs mutés hors période de ROSNY Foot 1.
Constatant qu'aucune réserve ne figure sur la FMI, la Commission
instruit une réclamation.

Réponse de ROSNY CS Foot 1, remerciements.

Après vérification,

Seul le joueur OU OMAR Manwan, licence 9604898434, enregistrée le
26/01/2026, est muté hors-période.

Au regard de l'article 7.4.c du Règlement Sportif du DYF :

« Dans toutes les compétitions officielles des catégories U 12 à U18,
tant pour le football à 11 que pour les pratiques à effectif réduit, le
nombre de joueurs titulaires d'une licence « mutation » pouvant être
inscrits sur la feuille de match est limité à quatre dont un maximum
ayant changé de club hors-période normale au sens de l'article
92.1 desdits Règlements Généraux »

En conséquence, la Commission dit :
Réclamation recevable mais non fondée

Débit : 43.50€ à CHANTELOUP LES VIGNES US

Motif : Droit de réclamation (annexe 2 du Règlement Sportif du DYF -
Dispositions financières)

Nota : l'équipe de ROSNY CS Foot 1 comportait, par ailleurs, 3
joueurs mutés, et n'était donc pas en infraction.

ERRATUM

VETERANS

D5C du 15/02/2026

53435801 VESINET FC 31 / CELLOIS CS 32

Réserves du VESINET FC 31 au titre de l'article 7.10 du Règlement
Sportif du DYF : joueurs ayant pu participer à une dernière rencontre
de l'équipe supérieure ne jouant pas le même jour ou le lendemain.

Lire :

« Aucun joueur du CELLOIS CS 32 n'a participé à la dernière
rencontre disputée par l'équipe supérieure le 08/02/2026 en D2B
contre MAUREPAS AS 31. »

Le reste sans changement.

MATCHES AMICAUX

VILLEPREUX FC :

Les vétérans reçoivent BOIS D'ARCY le 01/03/2026 et VILLENES le
08/03/2026

MAGNY 78 FC :

Les seniors rencontrent MONTIGNY le Bx AS le 08/03/2026

TOURNOI

BUCHELOISE AS :

Tournois des 05 et 06/04/2026 : non homologués

Il convient de faire une demande par catégorie en précisant le temps
de jeu par rencontre et le temps de jeu total pour un joueur disputant
l'intégralité des rencontres.

Attention, pour les U8/U9 il ne peut pas s'agir d'un tournoi mais d'un
plateau.

COMMISSION DU FOOTBALL D'ANIMATION

Réunion du 09/03/2026

Présents : Thierry BOKOBZA (Président), MM, Jean-Eric INACIO,
Marcel LACABANNE, Michel LOUVEL, Laurent PATRIGEON, Luis
PEDRO GOMES, Didier PELLETIER, Julien RODRIGUES LOPES,
Mme Monique ELISABETH,

Absents excusés : MM. Adrien BARROIS, Jean-Luc BOIVIN, Thierry
COLOMBO, Tony GABIER, Melvin GOMES, Stéphane PILLEMONT
représentant la CDA, Mmes Laetitia GRIVOT, Yvane JONNAIS,

*Les décisions des Commissions non disciplinaires sont
susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel
Départementale, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les
Coupes et la première phase des compétitions comportant
plusieurs phases) à compter du lendemain de la notification de la
décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1
du Règlement Sportif du District.*

CATEGORIE U6-U9

La Commission vous rappelle que désormais tous les plateaux
U6 à U9 seront publiés sur la plateforme FAL, accessible
directement sur Footclubs ou sur notre site internet à la rubrique
épreuves.

Ce changement n'est pas anodin et va vous demander une
appropriation du suivi.

En effet, désormais, plus aucune feuille de plateau ne sera à
envoyer par mail, mais à charger directement sur la plateforme, il
va donc falloir que chaque responsable ait un compte footclubs,
lui permettant d'accéder à FAL.

Cette démarche s'inscrit dans un processus de numérisation
encore plus accrue du suivi des plateaux, avant d'autres
évolutions à venir que la F.F.F. a décidé de mettre en place.

PLATEAUX U9

Les plateaux du 14 mars sont disponibles sur FAL.

PLATEAUX U8/U9 ESPOIRS

SARTROUVILLE Plateau du 14/02/26

La Commission demande aux clubs de BONNIERES FRENEUSE
et du MESNIL ST DENIS leur version quant aux faits évoqués par
le club d'accueil pour le lundi 16 mars 12h00 au plus tard. Un mail
complémentaire avec les éléments vous sera envoyé.

CATEGORIE U10-U11 CRITERIUMS U10/U11

Pour consulter les poules de la 2ème phase : [Cliquez ici](#)

Pour information le calendrier des rencontres seront diffusés
cette semaine du 9 mars, pour un début le 21.

BUC FOOT AO

Courrier du club demandant un changement de poule en raison d'un
éloignement géographique trop important.

La Commission vous rassure, elle a bien conscience où se situe
votre ville. Elle explique, que la constitution des poules de la
seconde phase, tient compte de plusieurs critères, résultats
phase 1, géographie, alternances, etc. Vous concernant, les
poules A & B du Critérium par année d'âge regroupe uniquement
des équipes 1 de clubs, tandis que les poules C à J concernent
des équipes 2 ou +. Par conséquent, sur ce Critérium, elle a
priorisé le côté sportif à la géographie afin de permettre à vos
enfants d'évoluer sur des rencontres les plus équilibrées
possible. Néanmoins, si vous ne souhaitez pas malgré tout rester
dans cette poule, alors elle effectuera une modification pour vous
intégrer dans une poule où le critère géographique primera, sans
assurance que le niveau soit correspondant.
Accord du club pour changer de poule.

MODIFICATION DES POULES

Suite à une réorganisation des poules C & D du Critérium sans
distinction à 2 équipes, VILLIERS LE MAHIEU AS passe en poule
D et BOIS-D'ARCY en poule C.

Autres modifications :

BUC FOOT AO passe en poule I, MAISONS-LAFFITTE passe en
poule A et BOUGIVAL passe en poule E.

CHALLENGES PLATEAUX U10/U11

Tous les plateaux des Challenge Régional U11 & Départemental
U10 ainsi que du Challenge DYF qui se dérouleront le 14/03 sont
désormais disponibles en [cliquant ici](#).

CATEGORIE U12-U13 CRITERIUMS U12/U13

Pour consulter les poules de la 2ème phase : [Cliquez ici](#)

Pour information le calendrier des rencontres seront diffusés
cette semaine du 9 mars, pour un début le 21.

FESTIVAL U13

Les plateaux de la prochaine journée du Festival qui se dérouleront le 14/03 sont disponibles en [cliquant ici](#).

P01 du 14/03 : PARIS ST GERMAIN FC

Courrier du club du PARIS ST GERMAIN demandant à changer les horaires du plateau pour débiter à 10h30. Accord de tous les clubs.
La Commission valide cet horaire.

P23 du 14/03 : HOUILLES AC

Demande du club pour ne pas accueillir ce plateau en raison de l'occupation de ses terrains. Accord du PECQ US pour accueillir à 16h00.

La Commission dit plateau à jouer au PECQ à 16h00.

Dérégation horaire accordée par la Commission

P02 : CHATOU AS : 15h30
P03 : VERSAILLES 78 FC : 14h00
P10 : MANTOIS 78 FC : 14h00
P16 : FEUCHEROLLES USA : 14h00
P28 : RAMBOUILLET FC : 12h30
P33 : ESSARTS LE ROI AGS : 14h00
P34 : VALLEE 78 FC : 14h00
P35 : VILLIERS LE MAHIEU AS : 14h00
P36 : VINSKY FCM : 14h00
P42 : ELANCOURT OSC : 14h00
P54 : BUC FOOT AO : 14h00
P57 : LAINVILLOIS FC : 14h00
P64 : JUZIERS FC : 14h00

FEUILLES PLATEAUX MANQUANTES

U6-U7

Amende après rappel au club d'accueil : 20€

(Annexe 2 RS DYF)

Plateaux du 21/02/2026

ST CYR – CERNAY LA VILLE – COIGNIÈRES – MONTFORT - MAULOISE

PORT MARLY – MAURECOURT – LE CHESNAY – VÉLIZY

MÉZIÈRES – FONTENAY ST PÈRE – GUERNOUVILLE ARNOUVILLE – INTERFOOT 78 – BREVAL LONGNES

U8-U9 ESPOIRS

Amende après rappel : 20€

(Annexe 2 RS DYF)

Plateaux du 14/02/26

Fiche récapitulative u8/9

CONFLANS FC (TRAPPES ES – VÉLIZY ASC)

Fiche équipe

MESNIL ST DENIS AS
TRAPPES ES
PLAISIROIS FO
VERSAILLES 78 FC
LIMAY AMJ

COMMISSION DU FOOTBALL FEMININ

Commission du 9 mars 2026

Présents : Francis DUPRE (Président), Naïma BARRIZ, Claude KALENDERIAN

Les décisions des Commissions non disciplinaires sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel Départementale, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes et la première phase des compétitions comportant plusieurs phases) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du Règlement Sportif du District

FILLOFOOT

Le module Foot Animation et Loisir est utilisé pour l'inscription, la publication des plateaux et pour l'envoi des fiches plateaux.

Les plateaux du 21/03/26 sont en ligne.

FOOT A 5

Le module Foot Animation et Loisir est utilisé pour l'inscription, la publication des plateaux et pour l'envoi des fiches plateaux.

Les plateaux du 14/03/26 sont en ligne.

FESTIVAL FOOT U13F

Les plateaux des 1/2 finales du 14 mars 2026 sont en ligne dans le module FAL.

Les plateaux « Jour de Coupe » pour les équipes éliminées sont également en ligne dans le module FAL.

Demandes de dérogation accordées pour jouer à 12h30 :

Festival Foot U13F

MONTESSON US

Jour de Coupe U13F

CARRIÈRES SUR SEINE US
CLAYES SOUS BOIS USM
SARTROUVILLE ES
LES MUREAUX OFC

CHALLENGE U11F

Les plateaux des 1/2 finales du 14 mars 2026 sont en ligne dans le module FAL.

Les plateaux « Jour de Coupe » pour les équipes éliminées sont également en ligne dans le module FAL.

Demandes de dérogation accordées pour jouer à 12h30 :

Challenge U11F
ELANCOURT OSC

Jour de Coupe U11F
MARLY LE ROI US
MONTIGNY LE BTX AS

COUPE DES YVELINES FUTSAL

FORFAIT

Annexe 2 du R.S. du D.Y.F.

Avisé	100,00 €
Non Avisé	150,00 €
Forfait en cours de plateau	200,00 €

U15F

Samedi 7 mars 2026

PLATEAU DE ROSNY S/SEINE

Qualifiée : CARRIÈRES SUR SEINE US

Forfait avisé : VAL DE SEINE SC

Forfait non avisé : MAGNY 78 FC

Samedi 18 ou Dimanche 19 avril 2026

Lieu et horaire à confirmer

POULE A

LIMAY AM. LAIQUE DES JEUNES
FONTENAY LE FLEURY FC
PLAISIROIS FO
CARRIÈRES GRESILLONS AS

POULE B

NEAUPHLE-PONTCHARTRAIN 78 RC
POISSY FC
MONTESSON US
SARTROUVILLE ES

COURRIER

518241 ROSNY SUR SEINE CS FOOT

Courrier du club demandant le report de la rencontre du 9 mai 2026 en U15F suite à l'indisponibilité de leur terrain

La commission reporte la rencontre au 23/05/2026

55540323 ROSNY CS FOOT 1 - POISSY FC 3

COMMISSION FOOTBALL DIVERSIFIÉ

Réunion du 06/03/2026

Présents en présentiel : MM. T. MORISSET (Vice-Président), JP. LEDUC (CD), R. PANARRIELLO, D. PELLETIER, JM. RUBANY et JP ELISABETH

Présents en visio : M. L. JOUBERT (Président), M PRUDENT et C. DE SOUSA

Absents excusés : MM. P. GUILLEBAUX, L. PAINDEPICE, A. MESTARI, N. TEXIER (Technique), M. CISSE, C. NOBLET (CDA) et F. BERC

Absent non excusé : M. Y. BLILIK

Les décisions des Commissions non disciplinaires sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel Départementale, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes et la première phase des compétitions comportant plusieurs phases) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du Règlement Sportif du District.

FEUILLE DE MATCH MANQUANTE

2ème rappel avant amende
et match perdu par pénalité au club recevant
Annexe 2 du R.S. du D.Y.F

CRITERIUM FUTSAL U13

Match du 14/02/2026

55215690 TRAPPES FUTSAL 1—TRAPPES FUTSAL 2

COUPE DES YVELINES FUTSAL JEUNES

Ces Coupes étant des compétitions officielles, les clubs doivent présenter leurs licences sur l'application Footclubs Compagnon ou le listing des licences imprimé par le club sur papier libre.

Par ailleurs :

Les protégés tibias sont obligatoires.

Les clubs ayant 2 équipes engagées sur un même plateau , merci de prévoir des maillots de couleurs différentes.

FORFAIT

Annexe 2 du R.S. du D.Y.F.

Avisé	100,00 €
Non Avisé	150,00 €
Forfait en cours de plateau	200,00 €

PLATEAUX 1/2 FINALES

U12

Dimanche 26 Avril 2026

PLATEAU DE LIMAY

Gymnase Guy Moquet
Rue Charles Tellier
78520 LIMAY

RESPONSABLE : Loïc JOUBERT
Tél: 06 27 52 90 75

ACCUEIL DES EQUIPES 9h00
HORAIRE DU PLATEAU 10H00 à 15H00
Buvette et restauration sur place

POULE UNIQUE

ELANCOURT OSC
MONTIGNY Le Bx
CARRIERES GRES. AS
St GERMAIN FC
POISSY FC
BOUAFLE FLINS ENTENTE

U13

Samedi 25 Avril 2026

PLATEAU DE ECQUEVILLY

Gymnase des Motelles
21 Ave des Motelles
78920 ECQUEVILLY

RESPONSABLE : Loïc JOUBERT
Tél: 06 27 52 90 75

ACCUEIL DES EQUIPES 8H15
HORAIRE DU PLATEAU 9H15 à 13H00
Pas de buvette et restauration sur place

POULE A

BOUAFLE FLINS 1
AUBERGENVILLE FC
POISSY FC
ELANCOURT OSC

POULE B

BOUAFLE FLINS 2
CARRIERES SUR SEINE
PLAISIROIS FO
MAGNY 78 FC

U14

Dimanche 22 Mars 2026

PLATEAU DES CLAYES

Gymnase Guimier
14 Rue Pablo Neruda
78340 LES CLAYES SOUS BOIS
RESPONSABLE : Abdel MESTARI
Tél: 06 84 64 32 40

ACCUEIL DES EQUIPES 9H00
HORAIRE DU PLATEAU 10H00 à 16H00
Pas de buvette et restauration sur place

POULE A

VERNEUIL US
St GERMAIN FC
ACADEMIE REVE D'ENFANCE
MESNIL ST DENIS

POULE B

LES MUREAUX OFC
POISSY FC
VILLENES ORGEVAL
MONTIGNY LE Bx

U16

Samedi 25 Avril 2026

PLATEAU DE LIMAY

Gymnase Guy Moquet
Rue Charles Tellier
78520 LIMAY

RESPONSABLE : Didier PELLETIER
Tél: 07 70 27 87 59

ACCUEIL DES EQUIPES 9H00
HORAIRE DU PLATEAU 10H00 à 16H00
Buvette et restauration sur place

POULE UNIQUE

LIMAY ALJ 1
LIMAY ALJ 2
CARRIERES GRES. AS
BOUGIVAL
TRAPPES FUTSAL
MAGNY 78 FC

CRITERIUM FUTSAL

U15

Petit rappel aux clubs engagés : la phase 2 du Critérium Futsal débute ce week-end des 14 et 15 mars 2026.

U13

Petit rappel aux clubs engagés : la phase 2 du Critérium Futsal débute ce week-end des 14 et 15 mars 2026.

NOUVELLES PRATIQUES

FUTNET

Samedi 14 Mars 2026

Critérium Régional

Gymnase Perdreau
1B Rue Perdreau
78390 BOIS D'ARCY

FOOT EN MARCHANT

Vendredi 13 Mars 2026

Découverte de la pratique

Stade Bernard Giroux
229 Rue de la Bretechelle
78370 PLAISIR

Pour s'inscrire : [Cliquez ici](#)

Pour plus d'informations :

- contactez le 07 81 83 97 17

- ou le 01 80 92 82 29